

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
11 AVRIL 2024

Date de convocation : le 04 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Blandine DAVID, Lucette SOURISSEAU, Marie-Christine PLISSONNEAU, Anita ROIRAND, Monsieur Jean-Marie GRIMAUD,

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Christophe HOGARD, Joseph LIARD, Benoit DUGAST, Mesdames Véronique BESSE, Marie-Annick MENANTEAU, Laurence MARTINEAU, Monsieur Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Marie RENOU

Nombre administrateurs en exercice : 17

Nombre administrateurs présents : 10

Nombre administrateurs votants : 11

Secrétaire de séance : Jean-Marie GRIMAUD

N°17 : RESIDENCE AUTONOMIE « LE SQUARE DES CHENES » : BUDGET PRIMITIF 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2312-1,

Vu le débat d'orientation budgétaire organisé le 15 février 2024,

Vu la note de présentation annexée à la présente délibération,

Madame la Vice-Présidente du CCAS expose aux membres du Conseil d'administration la proposition de budget principal primitif 2024, pour la Résidence autonomie « Le Square des Chênes », qui se compose comme suit :

- **SECTION FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses : 31 815.00 euros
- Recettes : 31 815.00 euros

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 085-268500758-20240411-DEL17_20240411-BF

SLOW

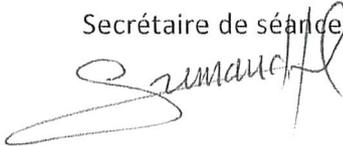
- **SECTION INVESTISSEMENT :**

- Dépenses : 11 967.06 euros
- Recettes : 11 967.06 euros

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 19/4/24
Publié électroniquement le : 22/4/24

Jean-Marie GRIMAUD,
Secrétaire de séance.



Pour copie conforme,

Magali LOISEAU,
Vice-Présidente du CCAS.

